

Pourquoi le SNUEP-FSU appelle à la grève ce mardi 6 février 2018 ?

Pour permettre à nos élèves de réussir, le SNUEP-FSU exige :

- Un grand plan de financement pour recruter des PLP à la hauteur des besoins.
- Le **dédoublé** des classes de 2nde bac pro et de 1^{ère} CAP dans toutes les disciplines.
- Aucune classe ne doit dépasser 24 élèves en bac pro et 12 en CAP.
- Un temps de face à face avec les élèves limité à 15 heures, les 3 heures restantes permettront la concertation nécessaire des équipes.



Notre métier, leur avenir
Un syndicat pour faire corps !



- AGEN - Rassemblement Place de la Préfecture à 14h
- BORDEAUX - Rassemblement et manifestation 11h30 Place de la Victoire
- MONT DE MARSAN- Rassemblement devant la DSDEN à 10h30
- PAU - Rassemblement Place d'Espagne à 11h
- PERIGUEUX - Rassemblement devant la DSDEN de 9h30 à 10h30 puis AG à la Bourse du Travail de Périgueux (rue Bodin)

Rapport BRUNET: and the winner is...le MEDEF !

Nous vous alertons depuis plusieurs mois sur cette fameuse « révolution copernicienne » souhaitée par Macron dans l'apprentissage. Nous savions qu'elle avait pour but d'impacter durement l'enseignement professionnel public. En clair, le MEDEF voulait sa revanche sur cet EPP qui était essentiellement, depuis plus de 60 ans, sous la direction de l'éducation nationale. Avec le rapport de Sylvie Brunet « Pour le développement de l'apprentissage », remis au gouvernement le 30 janvier, il est tout près d'atteindre son but.

Les grandes lignes du rapport :

- **Dans le cadre du « parcours avenir »** une "journée obligatoire d'information sur les métiers en classes de 4e et 3e" est proposée. En 3e, elle serait "couplée à une deuxième journée d'information sur les deux voies d'accès au diplôme au cours de laquelle les élèves pourront se rendre en CFA et échanger avec des apprentis". Et ne doutons pas que les Régions mettront le paquet puisque l'orientation devrait passer sous leur tutelle...

- **Dans les classes de 3e prépa-pro, en Segpa, mais aussi en CFA et en LP**, un "enseignement de transition vers l'activité professionnelle" (Etap) serait proposé. Il permettrait "d'initier à l'apprentissage un nombre significativement plus important de jeunes qu'aujourd'hui" et pourrait prendre la place de l'actuel enseignement de "prévention santé et environnement". Tout cela pour « fluidifier » les relations entre statut scolaire et apprentissage ! La seule bonne nouvelle serait le maintien des 3^{ème} prépa-pro à la place du dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA).

- **Une agence de l'apprentissage**, dont la création est préconisée dans le rapport, pourrait "inciter les CFA et lycées professionnels à nouer des partenariats définissant les modalités de prise en charge des jeunes souhaitant changer de formation en cours de route". Cela permettrait "une mise en œuvre effective des passerelles" et pourrait "à moyen terme engendrer une évolution des pratiques des enseignants et des formateurs et contribuer à des rapprochements dans le domaine pédagogique entre lycées et CFA". Et le rapport ajoute que le Campus des métiers est parfaitement adapté à cela...Cela confirme nos analyses quant au forcing fait pour implanter des CDM !

- **"La généralisation en établissement public local d'enseignement (EPL) de la mixité des publics à l'ensemble des formations reste souhaitable"**, souligne le rapport, afin de "rationaliser les moyens et de mutualiser les plateaux techniques". Il propose de "développer les entrées et sorties permanentes en apprentissage en permettant la signature d'un contrat d'apprentissage à tout moment de l'année et en accompagnant les CFA dans l'adaptation des modalités d'évaluation (généralisation du contrôle en cours de formation et augmentation de la fréquence des jurys de délibération)". Déjà que l'on ne faisait qu'évaluer ce que l'on n'avait pas eu le temps d'enseigner...

Et encore plus grave, le rapport préconise de « confier l'élaboration des référentiels d'activités professionnelles (RAP) aux branches professionnelles et leur donner un pouvoir de codécision pour l'élaboration des référentiels de compétences », d' « inscrire tous les référentiels de certification dans une logique d'écriture en blocs de compétences pour aller vers la mise en œuvre d'équivalence entre blocs de diplômes, CQP et titres professionnels » et de « confier l'élaboration des référentiels d'activités professionnelles aux branches professionnelles. »

L'Enseignement professionnel public de l'EN se prépare à passer sous la coupe du MEDEF et des branches professionnelles. Ce sera la fin d'une éducation humaniste du citoyen et du travailleur, la « grande inversion » comme l'écrit Guy Brucy dans notre Bulletin académique spécial numéro 200. Dans le rapport de Sylvie Brunet, l'élève sous statut scolaire s'efface au profit de l'apprenti sous statut de droit privé. La logique du marché va s'imposer si...

Avec le SNUEP-FSU, le 6 février 2018, soyons nombreux à dire NON et à résister. Pour la dignité de nos adolescents et de notre métier !

Apprentissage: ne pas reproduire les erreurs du passé !

Alors qu'est présenté aujourd'hui le rapport sur l'apprentissage dans le cadre des concertations de ces dernières semaines, la FSU met en garde contre l'illusion qui consiste à croire que l'apprentissage serait la solution au chômage des jeunes. Les études montrent que les résultats sont très différents selon les niveaux de qualification, les secteurs professionnels et l'offre des entreprises.

Et il est un fait que cela ne fonctionne pas pour les jeunes mineur.e.s, et particulièrement sur les qualifications de niveau V.

Par ailleurs, les ruptures de contrats d'apprentissage, notamment sur les faibles qualifications, participent de la déscolarisation et alimentent le vivier des jeunes sans qualification.

Alors qu'un projet de loi va être élaboré, la FSU demande qu'il ne soit pas oublié qu'un.e jeune en apprentissage est d'abord un.e jeune en formation initiale. Cela suppose des conditions et des compétences particulières. La formation initiale des jeunes ne peut donc et ne doit pas se confondre avec la formation professionnelle continue des salarié.es ou des demandeur.euses d'emploi.

La FSU, qui a participé à l'ensemble des travaux de la concertation, a fait de multiples propositions pour améliorer la formation en apprentissage des jeunes : accompagnement des jeunes dans cette formation, droits des apprenti.e.s, orientation, financement (cf. sa contribution sur son site : <http://fsu.fr/>).

Elle a rappelé que le diplôme reste protecteur face au chômage et qu'il appartient au service public de formation de permettre à toutes et tous les jeunes d'atteindre à minima un niveau V de qualification sanctionné par un diplôme.

A cet égard, la FSU a rappelé les atouts de l'enseignement professionnel public. Elle a fait part de ses inquiétudes, par exemple sur l'offre de formation sous statut scolaire qui doit selon elle rester de la compétence partagée des Régions et de l'État, et de son opposition à une réforme de la taxe d'apprentissage qui diminuerait la part "hors quota" allouée aux collèges et lycées.

Pour la FSU, il y a aujourd'hui urgence à changer de paradigme.

Les décisions qui seront prises prochainement sont de première importance pour l'avenir des jeunes qui désirent s'orienter vers une formation professionnelle à l'issue du collège. Elles auront sans aucun doute des répercussions sur l'ensemble du système d'orientation et sur celui de la formation professionnelle et de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire.

La FSU ne souhaite pas opposer le monde de l'entreprise à celui de l'École. C'est pourquoi elle demande au gouvernement de travailler, en même temps et de manière urgente, à un réel plan de revalorisation de l'enseignement professionnel public qui ne substitue pas l'apprentissage en entreprise en lieu et place de la formation sous statut scolaire.

La seule révolution copernicienne qui vaille est celle qui permettra de faire réussir toutes et tous les jeunes et le système éducatif doit pouvoir répondre aussi à cette exigence.

MARDI 6 FÉVRIER

EN GRÈVE



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC

La "revalorisation de la voie professionnelle" annoncée à grands renforts de communication est et reste un slogan vide. Les discours et les formules comme les "*Harvards de la formation professionnelle*" ou sur la mise en œuvre d'une "*voie d'excellence*" ne résistent pas à l'épreuve des chiffres.

La préparation de la rentrée 2018 révèle une fois de plus un manque criant de moyens pour la voie professionnelle publique. Les suppressions des 1300 postes dans le 2nd degré percutent majoritairement les LP. Même quand les effectifs sont prévus à la hausse, les DHG n'augmentent pas ! Parfois, les ouvertures de sections se font à moyens constants sur une académie, chaque établissement devant être solidaire en reversant 0,5 % de sa DHG au pot commun. Quand les moyens diminuent, c'est une dévalorisation de l'enseignement professionnel qui est en marche !

LES ENSEIGNANT.ES FRANÇAIS.ES SONT PARMIS LES MOINS BIEN RÉMUNÉRÉS.ES EN EUROPE AUGMENTATION DES SALAIRES : IL Y A URGENCE !

LE SNUEP-FSU EXIGE :

- la suppression de la journée de carence.
- la mise en œuvre de la pondération pour tous les PLP dès la rentrée 2018. Cette inégalité de traitement qui représente une perte de 850 € par an (70 € par mois) par rapport aux enseignant.es des autres voies du lycée est injuste et inacceptable.
- rattrapage de la perte de pouvoir d'achat du point d'indice depuis 2010 (environ 9 %) ainsi qu'à une revalorisation au moins équivalente au niveau de l'inflation constatée.
- Une relance de la dynamique engagée à l'occasion du cycle de discussions PPCR, mise à l'arrêt par le nouveau gouvernement, est indispensable.

L'APPRENTISSAGE CONTRE LES LYCÉES PROFESSIONNELS

Pour mettre en œuvre sa réforme de l'apprentissage, le gouvernement envisage des mesures qui modifieront en profondeur les missions de service public des professeurs de LP. Sa prétendue "revalorisation de la voie professionnelle" consistera essentiellement à mettre en place des dispositifs qui serviront ses objectifs en matière de développement de l'apprentissage. Si l'on n'empêche pas ce projet, mixité des parcours et mixité des publics sont inéluctables et contribueront à dégrader les conditions d'études des jeunes et nos conditions de travail.

LE SNUEP-FSU EXIGE :

- **des cartes de formations scolaires ambitieuses et équilibrées sur tout le territoire** pour permettre à chaque jeune l'accès à la filière de son choix.
- Sécuriser les parcours des jeunes passe par le développement de la voie professionnelle scolaire et certainement pas par l'apprentissage pré-bac qui laisse 4 jeunes sur 10 "sur le carreau" du fait des contrats rompus !

